L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 17 JUILLET 1889.

Par le téléphone.

Une lettre que nous recevons de Paris nous fait un tableau bien tentateur de l'Exposition Universelle et des miracles d'art, de mécanique, d'industrie, qu'on y rencontre à chaque pas. Notre correspondant qui cependant a la plume bien exigeante, bien attachante aussi, nous dit qu'il renonce à nous envoyer même une esquisse des beautés qui se déroulent devant les yeux au Champ de Mars, sur l'Esplanade des Invalides, dans tous ces splendides édifices enfin, que Paris a, pour ainsi dire, improvisés et où se donnent rendez-vous toutes les populations du globe.

Dans nous qui sommes si loin de toutes ces merveilles, nous n'avons pas ici pour objet de faire revivre devant vous cet immense tableau, mais nous ne pouvons nous défendre d'emprunter un détail à notre lettre, qui a peut-être un tort, celui de trop accentuer en nous le désir d'un voyage que nous ne pouvons faire.

Ce détail nous intéresse d'autant plus qu'il s'agit ici du téléphone, l'une des inventions qui sont les résultats des splendides travaux d'Edison.

Or dans l'un des bâtiments, dans l'un des palais plutôt de cette Exposition de 1889, une nouvelle gloire pour la France si riche sous ce rapport, se trouve une vaste salle où sont posés des téléphones en très grand nombre, et qui attireraient déjà, fût ce par leur seule coquetterie. Ici il s'agit non plus d'une simple conversation, d'un échange banal de paroles, mais d'une audition éminemment artistique. Jugez en.

Par cette voie téléphonique vous pouvez être mis en communication avec les deux principales scènes lyriques de Paris : l'Opéra, l'Opéra-Comique, et jouir, sinon du spectacle, du moins du chant.

L'ami, dont je m'autorise ici, vient de faire le charmant essai ; au cours d'une même soirée, il s'est donné la jouissance de l'exécution partielle de deux ouvrage à l'Opéra et à l'Opéra Comique.

Jouissance qui n'est pas très coûteuse, d'ailleurs : un franc par quart d'heure. Il m'affirme que, pour lui, l'illusion était vraiment complète.

En fermant les yeux, il se croyait bien dans la salle qu'il visitait par la pensée ; toutes les nuances de l'orchestre, du chant, lui étaient perceptibles, exactement comme s'il eut été installé dans un fauteuil d'orchestre.

Les premiers essais en ce genre n'avaient donné aux Etats-Unis, à New-York, à Philadelphie, entr'autres, que des effets un peu négatifs ; les phrases musicales se démembraient ; souvent elles ne vous arrivaient que tronçonnées, confuses aussi dans leurs bribes.

L'étude, l'expérimentation ont corrigé ce vice, et maintenant chanteurs et instrumentistes trouvent dans le téléphone l'intermédiaire le plus précis, le plus fidèle qui soit.

Il paraît, du reste, que les cornets acoustiques sont en cela très courus ; quoique le nombre en soit grand, on fait souvent queue afin d'y arriver. Nous le comprenons sans peine.

Le Juge E. Bermudez.

Le juge Ed. Bermudez, Chief Justice de la Cour Suprême de la Louisiane, était parti d'ici, le 4 juin dernier, dans un état de santé, qui ne laissait pas de donner des inquiétudes à sa famille, à ses amis.

Des lettres de Paris sont, par bonheur, venues nous rassurer ; elles nous disent que notre éminent ami et compatriote a été comme régénéré par cette traversée même que l'on redoutait quelque peu pour lui, et que le mieux va toujours se maintenant et s'accentuant de plus en plus.

Nous sommes heureux de donner place ici à cette bonne nouvelle.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 16 juillet 1889.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 143 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	84	29
Midi	90	32
3 P. M.	88	31
6 P. M.	88	31

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Geo. A. Kerth à Mlle Mary Minnig.
James D. Foster à Mlle Lelia Hayes.
John J. Keller à Mlle Bertha M. Paist.
Emile Aucoin à Mlle Martha Scoggins.

Naissances.

Mme Gustave Maser, une fille.
Mme Henry H. Jones, une fille.
Mme John A. Gury, un garçon.
Mme Geo. Albert, une fille.
Mme Théophile Sarrat, une fille.

Décès.

John J. Donegan, 25 ans, 58 rue Elmire, Alger.
Joseph Johnson, 21 mois, rue Cadix, près Laurel.
Louis G. De Lima, 14 jours, 293 rue Hôpital.
Victor T. Stemann, 9 mois, rue Pelagie, près Royale.
Augustine Lopez, 46 ans, 149 rue St-Joseph.
Eugène E. Marcinik, 20 ans, 244 rue Magazine.
[redacted], 2 ans, 273 rue Ctie.
[illegible], 48 ans, coin Conti et Bourbon.

Ventes inscrites au bureau de l'enregistreur des aliénations :

M. Hellwitter à A. Kohli, cinq terrains bornés par les rues Conti, Bienville, Gayoso et Salcedo, $860.

Mutual Building and Homestead Association à J. Huber, un terrain borné par les rues Bourgogne, Mandeville, Espagne et Dauphine, $1,000.

J. S. Richard au People's Homestead Association, deux terrains bornés par l'avenue Napoléon, les rues Levée, Water et Jena, $1,190.

People's Homestead Association à L. Wolf, la propriété qui précède, $1.400.

A. Cleni au Mutual Loan and Building Co., un terrain borné par les rues Port, Chartres, St-Ferdinand et Architecte, $1,600.

Mutual Loan and Building Co. à Mme S. C. Guel, la propriété qui précède, $1,760.

A. Maspéro au Commercial Homestead Association, un terrain borné par les rues Bourgogne, Bourbon, Kerlerec et Dauphine, $1,600.

Eureka Homestead Society à Mme A. Mathes, un terrain borné par les rues Broad, Laharpe, Columbus et Dorgenois, $500.

Lafayette Fire Insurance Co., à Mme E. Villa, deux terrains bornés par les rues Magazine, Constance, Austerlitz et Constantinople, $1,100.

U. K. Bardeau à Mme M. C. Davey, un terrain borné par l'Avenue St-Charles, les rues Upperline, Carondelet et Robert, $5,100.

H. Jurgens et autres au Mechanic Homestead Association, un terrain borné par les rues Douane, Bienville, Prieur et Johnson, $500.

Cour Civile.—Les successions Moss et Adeline Greenwood, Marie E. Richenbach, Simon Rieder et Francis Morgan Graham sont ouvertes.

Percy S. Benedict et H. T. Cottam Jr demandent l'émancipation.

W. B. Elsgrove contre Marie V. Andersen pour $3,131 53.

A l'hôpital.—On a admis à l'hôpital, un nègre du nom de Wm Wilson, qui souffre de blessures qui lui ont été infligées aux hanches et aux jambes par des habitants de Covington, qui avaient voulu venger la réputation d'une jeune fille attaquée par les méchants propos de Wilson. La jeune fille en question habite chez M. Martindale, à Covington.

M. Martindale et MM. Doyle, Sticker et Parker, à l'instar des "Régulateurs" et "White Caps," de Floyd, se sont chargés de sevir de bœuf et ont, pendant une demi-heure, fustigé le coupable, qui, attaché à un quart de mille du village, avait été attaché à un arbre. Après avoir été détaché, il sauta vers l'hôtel de quelques Covingtons avant l'heure, pour prendre le train du matin.

Accident.—Hier à 4 heures 30 de l'après-midi, Louis Salmon, âgé de 21 ans, ayant voulu traverser le Vieux Bassin au pont de Galvez, alors qu'on ouvrait celui-ci pour livrer passage à un schooner, a eu le pied pris et en a été écrasé.

Au Feu.—Le feu a pris hier à 3 heures à la toiture de la cuisine d'un double cottage, No 348 rue Annunciation, occupé par Mme Anne Wilson d'un côté et de l'autre par Luke Gelman. Dommages, $50 environ.

Nul Remède Universel

N'a encore été découvert ; mais, comme au moins les quatre cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans l'impureté du sang, une médecine qui restaure ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. La Salsepareille d'Ayer agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et est, par conséquent, adaptée à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les

Furoncles et les Boutons

Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsepareille d'Ayer après un essai comparativement court.

Mr. C. K. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que durant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Ceux-ci furent suivis de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. Il commença alors à prendre de la Salsepareille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis six ans il n'a pas eu même l'apparence du moindre petit bouton.

Cette insidieuse maladie, la Scrofule, est la cause fertile d'innombrables maux, la Consomption étant l'un de plusieurs également fatals. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse et l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, du visage pustules, qui proviennent du sang impur, montrant le besoin de la Salsepareille d'Ayer pour remédier au mal.

Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsepareille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions, et spécialement de compositions bon marché et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies que des annonces mensongères promettaient de guérir.

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix $1 ; six flacons, $5.

Incendie.—A deux heures de l'après-midi, le feu a pris hier dans la cuisine d'un immeuble sis rue Tricou entre N. Peters et Jumonville occupé par deux familles, Vve Mancamars et J. B. Sénac. Le bâtiment où le feu a pris a été totalement détruit ainsi que le mobilier de Mme Mancamars. Celui de M. Sénac a été en partie sauvé. Le premier n'était pas assuré.

L'immeuble est assuré $500 à la Compagnie Teutonia.

—Un bout de cigarette a mis le feu à la literie, dans une chambre du deuxième étage au No 82 de la rue Bourbon chez Mme Bienvenue. Dommages, $20.

Blessé.—On a tiré sur un nommé Carlo Cortese, cordonnier rue Décatur No. 307, 5 coups de révolver dont un l'a atteint au bras droite peu grièvement. L'auteur de cet attentat est resté inconnu.

Rixe.—Hier soir à 9 heures une rixe a eu lieu dans le bar room de Nat. O'Brien, encoignure Levée et Quartier, entre Jean Liedenger et Antoine Cronan. Celui-ci a blessé Liedenger d'un coup de verre sur l'oreille. Il a été arrêté.

Jambe cassée.—Hier soir à 7 heures, un petit Italien du nom de Nicholas Leonardo, âgé de 4 ans, se balançait sur une porte. Les charnières de celle-ci ont cédé et la porte en tombant lui a cassé la jambe gauche.

Louisiana Fire Co. No 10.—A l'occasion de son 53me anniversaire qui a lieu demain, la Compagnie de pompiers Louisiana a organisé comme tous les ans une fête qui aura lieu à Milneburg, au jardin Boudro, un charmant endroit, bien choisi pour le magnifique repas qui y sera servi aux invités de la Compagnie à l'arrivée du train de 5 heures. Le banquet sera suivi d'un bal.

L'organisation de cette célébration a été remise aux mains de membres en l'habileté desquels on peut avoir entière confiance, savoir :

MM. Max. T. Miller, John Journée, ex officio, H. S. Frantz, A. Sambola, H. G. Federow, J. E. Ramos.

Paragraphes.—Deux filles de couleur, Anna Ross et Elizabeth Allen qui jouaient avec un revolver rue Octavie, entre Constance et Laurel, ont déchargé une des chambres et la balle a blessé Anna à la lèvre supérieure et s'est logée au-dessous de l'œil.

—Deux ex-convicts, E. Murphy et Mike King, ont été arrêtés lundi à minuit, au pieds de la rue du Canal. Murphy a tellement résisté qu'on a été obligé de lui mettre les menottes et de l'attacher au siège du wagon de police.

—Hier est mort à l'hôpital un nègre du nom de Henry Hall, qui y était entré disant avoir été frappé à coups de bâton sur la tête et la poitrine, samedi soir. La police ignore les détails de cette affaire.

—Mme Heffner, qui habite rue du Canal No 220, a été atteinte d'un coup de caillou à la figure, alors qu'elle se trouvait au Marché Français. On ignore qui a lancé le projectile.

—Un boulanger, M. O. Beckman, est tombé du premier étage, encoignure Jefferson et Decatur, où il prend pension. Il a été légèrement blessé.

—Lundi soir, une fuite s'est déclarée au bateau à immondices de la rue Quartier. On a du employer les pompes pour le maintenir à flot.

—Dans un inexplicable accès de folie, M. Jno Walle, propriétaire du bar-room situé encoignure Conti et N. Peters, a brisé son mobilier et toutes ses bouteilles. Ce plaisir lui a coûté $600.

—Trouvé hier matin caché dans le bar room contigu à la cour criminelle, Joe. Dupos qui est un des commissionnaires de la dite cour a été arrêté sous l'inculpation de vol.

Les croquettes de pommes de terre.—Il y a quelques jours, répondant à une dame qui l'a consulté relativement à la confection des croquettes de pommes de terre, un gourmet lui recommandait de faire cuire les tubercules au four ou sous des cendres rouges. Une honorable abonnée adresse, au gourmet, à ce propos, la communication suivante : "Monsieur, on mange chez moi d'excellentes croquettes de pommes de terre ; je puis le dire sans vanité, car tout l'honneur en revient à Marguerite, ma cuisinière. Or, Marguerite ne fait cuire ses pommes de terre ni au four ni sous la cendre. Voici comment elle opère : Après avoir lavé et bien essuyé ses pommes, elle les arrange au fond d'un vase de terre qu'elle met sur un feu doux et qu'elle couvre hermétiquement. Elle a soin de remuer le vase de temps en temps et de ne le découvrir que pour en retirer les pommes de terre lorsqu'elles sont cuites."—Allons, mesdames, un petit sacrifice pour le grand art ! Risquez un poêlon....

Eclats de rire du *Journal des Abrutis* ;

Prenez un épicier ; faites-en un maire ; embêtez-le, donnez-lui du fil à retordre et vous aurez non plus un épicier mais un maire scié.

Pensée d'un fumeur au gousset vide.

—C'est bien malheureux ! Chez tous les marchands de tabac, je vois figurer les mots "Débit de tabac" et nulle part "Crédit de tabac."

A la caserne, au rapport :

Le maréchal des logis chef.—Mon capitaine, Piteu manque à l'appel ; que faut il faire ?

Le capitaine, après réflexion.—F....ichez-le dedans jusqu'à ce qu'il rentre.

F Jacques, enfant insupportable, a été privé par ses parents du dessert de Noël.

Un camarade lui demande de lui raconter ce qu'il a reçu.

—Oh ! répond-il, un peu embarrassé, c'était très beau !.... seulement cela coûtait déjà paré, et alors ça s'est perdu !....

Un ennemi du piano disait au sortant d'un concert :

—Ce qu'il y a d'effrayant dans un morceau de piano, c'est qu'il n'y a pas de raison pour que ça finisse, puisque ça n'a pas eu de raison pour commencer.

A l'école.

Le professeur, montrant le bonnet d'âne [illegible]

—Je n'ai rien !

—Ferme, alors, monsieur, lui dit la dame [illegible]

PEERLESS DYES Les meilleures [illegible]

TIRAGE OFFICIEL
—DE LA—
Loterie de l'Etat de la Louisiane,
Numéro Simple—Classe G.

A LA NOUVELLE-ORLEANS, MARDI 16 JUILLET 1889.

Liste Complète des Lots Gagnés.

[illegible]

Lots de $1000.

4357	10692	12842	16290	27962
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

$500.

304	367	1869	2424	2777	4428
5777	9028	10617	11797	15940	16209
16936	17383	17336	17476	17576	17892
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

$300.

340	653	923	1182	1577	1699
4446	5160	5351	5586	6170	7300
7721	7812	9634	9658	9630	10911
10153	10810	12803	13209	14881	15266
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

$200.

382	406	1026	1064	1089	1266
2327	2324	2354	3637	2715	3916
3299	3689	3962	4011	4325	4460
4631	4662	5099	5253	5272	5361
5563	5604	5790	5705	5838	5890
5925	5984	6261	6313	6419	6567
6987	7039	7089	7196	7206	7293
7357	7585	7798	7869	8246	8493
8826	8894	9040	9452	9563	9647
9737	9636	10117	10131	10601	10631
10690	10679	11862	11303	11563	11694
12203	13445	13137	13282	14148	14160
14264	14542	14544	14694	14750	15198
15465	15553	16843	16775	16867	17413
17614	17991	18192	18230	18576	18619
18839	19752	19755	20281	20345	20407
20491	20513	20712	20925	21438	21669
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Lots d'approximation.

100 numéros de 42709 à 42808 inclusivement, formant les 50 numéros précédant et suivant celui qui a gagné le gros lot de $300,000—$500.

100 numéros de 58557 à 58657 inclusivement, formant les 50 numéros précédant et suivant celui qui a gagné le gros lot de $100,000—$300.

100 numéros de 15116 à 15216 inclusivement, formant les 50 numéros précédant et suivant celui qui a gagné le gros lot de $50,000—$200.

999 numéros se terminant par 58, les deux derniers chiffres du numéro qui a gagné le gros lot de $300,000—$100.

999 numéros se terminant par 07, les deux derniers chiffres du numéro qui a gagné le gros lot de $100,000—$100.

Le No 42758 a gagné le gros lot de $300,000, vendu par fractions à la Nouvelle-Orléans, Lou., St-Louis, Mo., Boston, Mass., Chicago, Ill., Detroit, Mich., Denver, Col., et Oakland, Cal.—Le No 58607 a gagné le deuxième gros lot de $100,000, vendu à la Nouvelle-Orléans, Lou., Boston, Mass., Louisville, Ky., San Francisco et Sacramento, Cal., Springfield, Ill., Reading et Allentown, Penn., Lansing, Mich., Galion, O., Meridian, Miss., Roma, Iowa, Pueblo, Col. et Marysville, Texas.—Le No 15166 a gagné le troisième gros lot de $50,000, vendu à New York City et St-Louis, Mo.—Le No 69813 a gagné le lot de $25,000.—Les Nos 9822 et 31941 ont gagné, chacun, $10,000.—Les Nos 8784, 31929, 40650, 50170 et 95412 ont gagné, chacun, $5,000.

Une nouvelle à sensation dans certains milieux politiques de Berlin.—*L'Etoile belge* publie la dépêche suivante de son correspondant de Potsdam :

"Je vous signale une nouvelle à sensation qui circule depuis hier dans certains milieux politiques de Berlin. Le séjour récent du prince de Monténégro à Saint-Pétersbourg aurait eu pour objet la conclusion d'une convention d'ordre militaire entre la Russie et le prince Nikita. Aux termes de ce traité, le gouvernement russe serait autorisé à créer dans la baie d'Antivari, à quelques milles seulement de l'enclave autrichienne de Spizza (ou Suzana), un port militaire pouvant servir de mouillage à des escadres russes. Le prince de Monténégro aurait reçu en échange de cette concession une assez forte indemnité en argent.

"L'amirauté russe serait autorisée également à entretenir dans cette station navale un corps d'officiers. Une certaine quantité de matériel de guerre, pièces de position et munitions, devrait prochainement y être apportée."

La dépêche du journal belge ajoute que la chancellerie allemande demandera, à ce sujet, des explications à Saint-Pétersbourg.

A cause des bruits alarmants qui courent en Europe.—Une dépêche d'Odessa, au *Daily News*, de Londres, porte qu'en raison des bruits alarmistes qui courent en Europe, les négociants de la Russie méridionale ont maintenant soin de tenir compte, dans leurs contrats, des éventualités d'une guerre, bien qu'il soit certain qu'aucun d'eux ne saurait indiquer nettement sur quel se basent ses appréhensions.

On fait remarquer, dans le même dépêche, que les journaux allemands et autrichiens ont tort lorsqu'ils parlent des préparatifs militaires de la Russie. La Russie ne se prépare pas, elle est prête à toute éventualité, et ses dispositions sur la frontière occidentale ne laissent rien à désirer.

Le correspondant du *Times* fait, d'ailleurs, observer que les journaux d'Allemagne et d'Autriche sont mal venus de crier contre les armements russes, alors que leurs propres gouvernements ne cessent d'augmenter leur puissance militaire respective.

Aucun danger n'est imminent—dit-il—il serait inadmissible que la Russie laissât ses frontières aussi exposées qu'elles l'étaient à l'époque de l'annexion bulgare.

A un de nos bons pique-assiette :

—Tu dînes souvent chez X....

—Sept fois par semaine.......

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le général Boulanger. L'Acte d'accusation.

Paris, 16 juillet.—Copie de l'Acte d'accusation rédigé contre le général Boulanger a été officiellement remise aujourd'hui même à son domicile. Demain plusieurs journaux publieront le texte du dit acte d'accusation, quoique cette publication les expose à une pénalité.

Un haute cour—Mesures sévères.

Paris, 16 juillet.—Le général Boulanger, MM. Rochefort et Dillon sont cités à comparaître sous dix jours.

S'ils ne se sont pas présentés dans un délai de vingt jours, ils seront déclarés hors la loi, leurs biens confisqués, jusqu'à ce qu'ils se soient livrés aux autorités. On rapporte que l'ouverture du procès est fixée au 10 août.

Le jugement sera final, sans appel. Ils sont accusés d'avoir provoqué la publication de manifestes dirigés contre le gouvernement au mois de juin 1887, à Lyon et à Paris, et au mois de décembre 1887, à Paris.

Commission Parnell.

Londres, 16 juillet.—Ce matin, à l'ouverture de la commission Parnell, Sir Charles Russell, avocat de M. Parnell, s'est levé, et s'adressant à la cour, il a dit qu'après avoir bien envisagé la situation, M. Parnell l'ai a adressé, ainsi qu'à M. Asquith avocat, la demande de ne plus le représenter devant la commission.

En réponse à la déclaration de Sir Charles Russell, qui est virtuellement une notification que M. Parnell refuse de s'occuper dorénavant de son affaire devant la Commission, le juge président Hannen a dit : "M. Parnell demeurera de fait sujet à la juridiction de la cour."

MM. Reid et Lockwood, avocats pour les autres membres du Parlement, contre lesquels des accusations ont été portées par le *Times*, se sont aussi retirés de l'affaire.

M. Parnell a fait dire à la cour que si l'on désirait l'interroger de nouveau, il la priait de le faire sans délai.

Conférence relativement au sucre de betterave.

Londres, 16 juillet.—Une conférence de délégués des pays qui s'occupent de la production du sucre de betterave, a eu lieu lundi à Bruxelles. La conférence a organisé une banque de syndicat, qui établira des succursales et des agences dans toutes les principales villes du monde. Le capital sera de 3,026,000 livres sterling.

La banque ne se livrera pas à des spéculations, mais vendra le sucre sur commission, et fera des prêts aux manufacturiers.

Les profits de la banque seront divisés parmi les membres du syndicat. La banque fournira aussi aux membres des nouvelles au sujet des marchés aux sucres.

Les livres pour les souscriptions au fonds-capital seront ouverts simultanément sous peu dans les grands centres européens.

Situation en Egypte.

Le Caire, 16 juillet.—Les nouvelles reçues du théâtre de la guerre annoncent que le général Grenfel a pris le commandement.

Les troupes égyptiennes occupent une position de deux milles de long, près du village de Belleea.

L'artillerie est au centre, et la cavalerie est stationnée en amont de la rivière, pour surveiller les mouvements des derviches.

Nad-El-Jumis, le chef derviche, occupe une forte position à Kher.

Les derviches sont au nombre de 2500. Un renfort de plusieurs milliers d'hommes leur arrive de Dongola.

Commission Parnell.

Londres, 16 juillet.—Au cours d'un contre-examen M. Parnell a admis qu'il était membre de la Fraternité Révolutionnaire Irlandaise de 1869 à 1870, et non pas de 1866 à 1870, comme il a été dit par erreur.

M. Matthew Harris, membre des Communes, déclare qu'il s'est affilié aux Fenians en 1865. La peine de mort contre les traîtres n'était pas formellement prononcée par la Constitution fenian.

M. Harris cite le cas du dénonciateur Kickham ; après discussion, la Société a décidé qu'il ne serait pas fusillé.

Le Conseil des Fenians a tenu une session de 1881 à Paris, où il se trouvait plus en sécurité.

M. Davitt venait d'être arrêté et on ne savait pas ce qui pourrait bientôt venir le tour. On crut donc devoir renoncer à se réunir en Irlande.

Récoltes détruites.

Vienne, 16 juillet—Les récents orages ont fortement endommagé les récoltes de raisins et de fruits dans la partie nord de la Bohême.

Edison et le roi Humbert.

Rome, 16 juillet—Le roi Humbert vient de recevoir d'Edison un phonographe, qui fait les délices du donataire.

Mécontentement.

Berlin, 16 juillet.—Les nouvelles restrictions imposées sur la frontière russe causent la plus violente indignation parmi les populations de l'Allemagne méridionale.

Le Bundesrath.

Berne, 16 juillet — Le Bundesrath a ajourné jusqu'au printemps prochain, époque à laquelle aura lieu le Congrès international du travail.

Armement.

Belgrade, 16 juillet.— Le gouvernement serbe se prépare à armer la seconde réserve, l'automne prochain.

Encore un meurtre à Londres.

Londres, 16 juillet—La ville vient encore d'être épouvantée par un horrible meurtre. On croit qu'il a été commis par le mystérieux personnage qui s'est fait le bourreau des femmes tombées dans la débauche, et qui est connu sous le surnom de : Jack the Ripper.

Le cadavre d'une femme, mutilée de l'effroyable façon que l'on sait, a été trouvé aujourd'hui dans le Castle Alley, district de Whitechapel. La police a multiplié ses efforts afin de mettre la main sur l'assassin, mais jusqu'ici, comme toujours, pas un indice, pas une trace.

Le London Times.

Londres, 16 juillet.—Le *London Times* d'aujourd'hui publie un éditorial, premier-Londres, dans lequel il remercie chaudement Sir Charles Russell et ses collègues, pour l'assistance qu'ils ont prêtée au journal de la Cité au sein de la Commission. Le *Times* déclare que l'Union patriotique et loyale irlandaise n'ont aucune responsabilité dans les accusations portées par le journal et rien que par lui.

Agent provocateur.

Berlin, 16 juillet.—La *North German Gazette* rappelant les actes, de ceux qui, dimanche dernier à Paris, ont tous brisé au Café Iseda, parce qu'on y avait arboré le drapeau italien, rappelle aux Italiens que leurs intérêts sont avec l'Allemagne plus qu'avec la France.

Le Czar.

Frankfort, 16 juillet—La *Gazette* dit savoir de source non officielle, mais excellente, que le czar visitera Berlin à la fin d'août.

Mort d'un aéronaute.

Londres, 16 juillet.—M. Leonez, fils de M. Higgins, le parachutiste, a été tué aujourd'hui à Manchester, à la suite du dégonflement du ballon dans lequel ils faisaient leur ascension. M. Higgins, lui, a pu toucher terre sans aucune blessure.

Tempête.

Berne, 16 juillet—Une violente tempête a éclaté aujourd'hui dans le canton de Glaris.

Un pont de fer et une partie du chemin de fer ont été démolis. Un homme tué, dont on ne donne pas le nom.

M. Parnell.

Londres, 16 juillet—Le *Standard* dit que M. Lewis, représentant M. Parnell, continuera à suivre les débats devant la Commission.

Apocryphe ou non ?

Niagara Falls, Ont., 15 juillet.—La lettre suivante a été trouvée près de Stamford, à deux milles d'ici, par un M. J. Kelliaher, qui l'a remise à M. James Quillan, un fonctionnaire du gouvernement canadien. Elle ne porte pas de timbre et l'on suppose qu'un individu se rendant dans l'ouest l'aura laissé tomber sur la voie ferrée.

Niagara Falls, 11 juillet—Mon cher ami, je viens d'arriver ici et j'y attends l'événement qui doit avoir lieu le 4. Passez bien toutes vos mesures et déliez-vous de notre ami.... sauvez et dépêchez, le docteur Cronin. Il faut se

de tout succès. Puisse le [illegible] vous bénir pour ce que vous faites. Je suis dans une terreur [illegible] d'être très circonspect ; [illegible] recommandation à Kuns. A l'œuvre pour l'Irlande et soyez [illegible] au Clan-na-Gael No 3.

Votre ami sincère,

J. W. Kavanagh.

La lettre est écrite sur un papier pelure, au crayon ; elle est sous une enveloppe couleur crème. L'adresse, la voici, est comme suit : "Clanna—Gael No 30, Chicago, Illinois. Transmettre immédiatement."

C'est une enveloppe qui a dû être gardée quelque temps en poche.

Fausse accusation.

Montréal, 16 juillet—Mlle Tibbits, de Fredericktown, N. B., accusée par Mlle Mitchy d'intention de meurtre, a été aujourd'hui renvoyée de la plainte par le juge Ougan. L'avocat de la poursuite a exprimé le vif regret que lui cause une malheureuse erreur.

WASHINGTON.

Mort de Mme Anna E. Braid.

Washington, D. C., 16 juillet—Mme Anna E. Braid a succombé, ce matin, à une apoplexie. Elle était sœur du Dr. Townsend, l'officier de santé de l'Etat.

Mort du Dr C. C. Mason.

Chico, Cal., 16 juillet—Le Dr C. C. Mason, grand commandeur des Chevaliers Templiers de la Californie, est mort ici hier soir après une longue maladie.

Pluies torrentielles.

Portsmouth, Neb., 16 juillet — Une pluie torrentielle a éclaté hier après-midi sur cette ville. La rue Main était convertie en un torrent. Les caves étaient submergées partout.

La récolte de maïs dans cette région a bénéficié néanmoins de ce déluge.

Mort de M. Charles H. Belmont.

Chicago, 16 juillet—Une dépêche de Indianapolis, Ind., annonce :

La nouvelle de la mort de M. Charles H. Belmont, de la commission nationale des pêcheries, a été reçue ici.

Il a péri dans les marécages du sud de la Georgie où il était occupé à des travaux scientifiques pour le gouvernement.

L'affaire Sullivan-Kilrain.

New York, 16 juillet—W. E. Harding, représentant de Richard K. Fox, a dit, aujourd'hui, qu'il croyait que Kilrain était arrivé en ville vers 3 heures ce matin et était descendu à l'hôtel Brunswick, à Harlem, avec Charlie Mitchell, Mme Mitchell et Pony Moore.

M. Al. Cobdge, détenteur de l'enjeu du prize fight, n'a pas encore reçu le décision officielle du *referee*, M. Fitzpatrick ; mais attend le document ce soir. Lorsque celui-ci arrivera, on notifiera Sullivan et Kilrain, et l'enjeu sera remis aux représentants de Sullivan.

Crime hideux.

Scranton, Penn., 16 juillet—Une femme, de mauvais renom d'ailleurs, Mary Jane Lance, déclare qu'elle a été assaillie par quinze individus à Dickson City—deux milles de ce point—samedi dernier. Elle prétend qu'un individu nommé Anthony Duey, l'a entraînée dans un fourré près de la rivière, et que là elle a été violée par quatorze des compagnons de cet homme. L'un d'eux armé d'un revolver et menaçant de la tuer.

Elle ajoute que ces individus l'ont gardée dans les bois toute la nuit de samedi, et qu'à un certain endroit, alors qu'elle essayait de gagner la rivière pour fuir, elle a été poursuivie et entraînée de nouveau.

On a arrêté hier et conduit à la geôle du comté, les individus suivants, accusés de ce crime : Dan Rafferty, Anthony Duey, Chas. Mc-Connell, Albert Griffith, Lincoln Lloyd.

Lynch.

Bassett, Nebr., 16 juillet.—Un individu du nom de Hasupin, passant pour un voleur de chevaux et de bestiaux, était emprisonné, samedi dernier, pour vol de chevaux, en vertu d'une accusation portée par le Grand Jury. Or, hier soir, à minuit, des fermiers en très grand nombre pénétraient dans la prison, alors que le shérif était absent et tuaient le prisonnier à coups de revolvers. On a constaté quatorze blessures sur le cadavre.

Association internationale des agents de billets.

Cincinnati, Ohio, 16—La société internationale des agents de billets a été organisée à une assemblée qui a eu lieu ici. Cent membres signataires de la charte étaient présents.

Les officiers suivants ont été nommés : William Brown, de Cincinnati, a été choisi président ; J. O. White, de Boston, 1er vice président ; C. S. Barbower, de Jacksonville, Floride, 2me vice-président ; Henry Liben, de St-Louis, 3me vice-président ; M. G. Carroll, de Cleveland, secrétaire ; T. W. Vinsmen, de Gastonville, Ind., trésorier.

Le comité exécutif est composé comme suit : R. C. Bloe, de Cincinnati ; B. E. Thompson, de Lake City, Floride ; John M. Milton, de Cincinnati ; E. E. Beckley, de Wichita, Kansas ; O. H. Wallace, de Philadelphie ; A. O. McDonald, de Jacksonville, Floride ; George Dusing, de Jacksonville, Floride ; John G. Hackett, de St-Paul.

La prochaine session aura lieu le second mardi de février 1890, à Jacksonville, Floride.

Situation à Johnstown.

Pittsburg, Pa., 16 juillet—Le comité de Pittsburg, chargé des intérêts des victimes de Johnstown, a voté la somme de $400,000, partie du fonds consenti ; la somme sera livrée au comité des citoyens ayant mission de la distribuer parmi les victimes de l'inondation.

Rixe avec des contrebandiers.

Mexico, 16 juillet, (via Galveston.)—Une rixe a eu lieu à Puerto del Agua, Etat de Nuevo Leon, entre 30 contrebandiers et des gardes douaniers.

Deux gardes et trois contrebandiers ont été tués. Une grande quantité de marchandises de contrebande ont été capturées.

Le capitaine Cortina a passé la frontière de Nuevo Leon, en route pour cette ville.

Trombe.

Mexico, (via Galveston), 16 juillet.—Une trombe a détruit, hier à midi, la ville de Chilapa, Etat de Guerrero.

Le Pape Léon XIII.

Montréal, 16 juillet—Le Pape Léon XIII a envoyé une lettre autographe aux autorités de l'Université Laval, les remerciant, ainsi que les citoyens de Québec, des résolutions qu'ils ont adoptées à la démonstration qui a eu lieu, au mois d'avril dernier, en faveur de la restauration du pouvoir temporel du Pape. Sa Sainteté les complimente non seulement sur leur présence, mais aussi sur la capacité de leurs actes.

Un monde de victimes.

San Francisco, 16 juillet—Le steamer *City of New York* est arrivé, ce soir, de Hong Kong et Yokohama. La *Gazette Japonaise* du 29 juin donne la nouvelle suivante : "Des avis reçus de Hong Kong de la préfecture Kiaying Chau, au nord-est de Kapenting, disent que le 8 courant, le matin une digue a éclaté dans les districts Chau Ping et Ping, et qu'elle a couvert cette région d'une immense nappe d'eau. Dix ou douze villages ont été inondés ; un grand nombre de maisons emportées dans trente pieds d'eau. Plus de quatorze mille victimes (?).

Convention territoriale.

Kansas City, 16 juillet—Une dépêche spéciale de Frisco, Oklahoma, est ainsi conçue :

La Convention territoriale, ou plutôt la Convention ex-territoriale, s'est ajournée hier soir. Il a été résolu que l'on s'opposera à ce que la Convention siège dorénavant à Guthrie.

Si l'opposition n'arrive pas à ses fins, on emploiera tous les moyens possibles pour arrêter, obstruer les débats. Les opposants sont en minorité au sein de la convention. On attend les événements avec le plus vif intérêt et l'on craint que des troubles sérieux n'éclatent.

Enfants noyés.

Kansas City, 16 juillet.—Une dépêche spéciale, adressée de Paola, Kansas, au *Journal*, annonce le malheur suivant : Addie et Kate Gordon et Myrtle Grundy, âgées de 11 à 14 ans, se sont noyées dans la rivière, tout près de ce point, pendant qu'elles s'y baignaient, aujourd'hui. Le courant les a emportées à une distance où elles n'avaient plus pied, et aucune d'elles ne savait nager.

Service funèbre.

Denver, Colorado, 16 juillet—Le service funèbre de l'évêque Machebeuf a eu lieu, ce matin à 10 heures, dans la Cathédrale Ste-Marie. L'oraison funèbre a été prononcée par le Révérend Père Magevney, de la Société de Jésus. Grand concours de monde. Des évêques et des prêtres, venus de tous les points des Etats-Unis, ont assisté à l'imposante cérémonie.

Exécution.

Denver, Col., 16 juillet—Une dépêche d'Antonito, Colorado, donne les détails de l'exécution de Jose Abum Ortez, Mexicain, qui a été pendu aujourd'hui. Au suite de [illegible] derniers, il avait [illegible] assassiné un mineur [illegible]

Lace, [illegible] celui-ci dormait, et dans le but de lui enlever un sac de poudre d'or pour une valeur de cinquante piastres.

Incendie.

Indianapolis, 16 juillet—La vaste brasserie française de Fort Wayne a pris feu cette nuit. Elle appartenait à M. C. L. Centlivre. L'incendie a éclaté d'abord dans la partie de l'établissement où l'on met en bouteilles, et avant que les pompiers pussent arriver à la brasserie, située à deux milles au-delà des limites de la ville, tout l'édifice était en flammes. Trois employés qui essayaient de sauver les livres ont été blessés grièvement par l'explosion d'une machine à glace. On estime la perte à $300,000 ; l'assurance n'est que de $30,000.

CHEMINS DE FER.
Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

[illegible]

ILLINOIS CENTRAL.

[illegible]

TEXAS AND PACIFIC.

[illegible]

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

[illegible]

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

[illegible]

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

[illegible]

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

[illegible]

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS COVINGTON.

[illegible]

NAVIGATION FLUVIALE.
Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 17 JUILLET 1889.

Grand Lake—WARREN, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 P M
Ouachita Rivière—H MANNA BLANKS à 5 P M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Pointe Houmas—MABEL COMEAUX, à 11 A M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
St-Louis—FUTURE CITY et barges, à 5 P M

JEUDI, 18 JUILLET 1889.

Bayou Goula—WHISPER, à 12 M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M

Fleuve et rivières.

Evansville, 16 juillet—La rivière a 15 pieds et baisse. Temps clair.

Les Passes.

Port Eads, 16 juillet, 8 P. M.—Arrivés hier soir, steamship anglais Teutonia, capitaine Moorer, de Cardiff, via la Jamaïque ; à 9:30 a m, steamship Harlan, capitaine Brown, de [illegible] ; à 3 p m, steamship Louisiana, capitaine Gager, de New York ; à 7 a m, steamship anglais Simona, capitaine McFarland, de Bocas del Toro ; barque Vasco de Gama, capitaine Coelho, d'Oporto, sur lest.

Départ, goélette Sagata pour Progreso.

Marchés.

Paris, 16 juillet—Les rentes 3 pour cent 84 francs 32 1/2c.

Londres 16 juillet, 12:30 a m.—Consols à l'ouverture 98 7/16 au comptant et 98 7/16 à terme.

Havane, 16 juillet—Or espagnol 236 1/2 à 236 3/4. Change ferme. Sucre calme.

Change fermé—sur les Etats-Unis, 60 jours, or 7 3/4 à 8 de prime ; courte vue 8 3/4 de prime ; sur Londres 19 1/2 à 19 1/2 de prime, sur Paris 3 1/2 de prime. Sucre [illegible]

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 16 JUILLET 1889.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (ang) Charleston, Bruce, Bocas via Newport News.
Steamship (an) Guanta, Otto, Bocas del Toro.
Goélette (am) Wm Kern, Monroe, Tuxpan.

ARRIVES.

Steamship Louisiana, Gager, New-York.
Steamship Harlan, Brown, Bluefields.
Steamship (ang) Simona, McFarland, Bocas del Toro, etc.
Steamship (ang) Teutonia, Moorer, Port Limon.

A LA QUARANTAINE.

Steamship (ang) Tedmandale, Shandor, Cardiff, via Jamaïque.

BATEAUX A VAPEUR.

H Hanna Blanks, Delahoussaye, Monroe.
Warren, Kennison, Grand Lake.
Paul Tulane, Libano, Bayou Sara.
Neptune, Keane, Bas du fleuve.
Mabel Comeaux, Comeaux, Donaldsonville.
H F Frisbie, Nye, Rivière Ohio, avec 7 chalands.
Towboat Future City, Gall, de St-Louis, avec 3 barges.

EXPORTATIONS.

ROUEN, VIA NEWPORT NEWS—par steamship Charleston—162,000 boisseaux maïs en grenier 3000 sacs à grain.

BOCAS DEL TORO—par steamship Guanta—4600 pieds bois de charpente 50 colis divers.

TUXPAN—par goélette Wm Kern—90 colis mdses.

IMPORTATIONS.

BOCAS DEL TORO, ETC.—par steamship Simona—11,000 régimes figues bananes 1000 [illegible] 10 demi-barils limons J L Phipps & co.

PUERTO CORTES, LIVINGSTON ET BELIZE—par steamship Bankwater—22,000 régimes figues bananes 50,000 bananes [illegible] 5 barils limons 3 barils poires Machecas Bros.

BLUEFIELDS—par steamship Harlan—11,511 régimes figues bananes Hendley [illegible] [illegible] Southern Pacific Co.

PORT LIMON—par steamship Teutonia—14,600 régimes figues bananes.

Arrivages de produits.

MONROE—par steamer H Hanna Blanks—4 balles coton et fret assorti.

GRAND LAKE—par steamer Warren—14 balles coton 100 [illegible] et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Paul Tulane—1 balle coton 11 barils mélasse et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—50 barils mélasse et fret assorti.

DONALDSONVILLE—par steamer Mabel Comeaux—Fret assorti.

RIVIERE OHIO—par steamer H F Frisbie et chalands—160,000 boisseaux charbon.

ST-LOUIS—par steamer Future City et barges—148,001 boisseaux maïs en grenier.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—[illegible]

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—[illegible] 160 barils vin. 1 demi-baril vin et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—[illegible] 1 wagon farine graine [illegible]

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—[illegible] et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—160 balles coton et fret assorti.

Par le Télégraphe.

New-York, 16 juillet 1889.

A A. Moulton et Co

Le steamship Hudson, capitaine H. E. [illegible], est arrivé en bonne heure ce matin.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

[illegible]

Liste des navires partis pour ce port.

NEW-YORK.

Steamship Algiers, Mason............parti 10 juillet
[illegible]

BALTIMORE

Goélette Arthur [illegible]

LIVERPOOL.

[illegible]

Steamship Caribbean, Daniel..........parti 29 juin
Steamship Bernard Hall, Alexander..........parti 4 juil
Steamship Discoverer Hughes..........parti 6 juillet
Steamship Counseller, Lang..........parti 23 juin
Steamship Inventor, Jones..........en charge, 6 juillet
Steamship Editor, Chandler..........parti 6 juil
Steamship Californian, Pinkhall..........parti 12 juil

LONDRES.

Steamship Chelydra, Pearce..........parti 25 juin

SWANSEA.

Steamship Chelydra, Pearce..........parti 20 juin

HAMBOURG.

Navire Stephen, [illegible]..........parti 13 juin

ANVERS.

Steamship Bordeaux, Blanchandin..........parti 21 juin
Steamship [illegible]..........parti 20 juin
Steamship Paris, Gondillon..........parti 20 juin

BORDEAUX.

Steamship Paris, Gondillon..........parti 1er juil

ST-VINCENT CAP DE VERDE.

Steamship [illegible], Ching..........parti 4 juillet

MARTINIQUE.

Steamship Bordeaux, Blanchandin..........parti 6 juil

ARCHANGEL.

Steamship [illegible]..........parti 20 juin

PALERME.

Steamship [illegible]..........parti 24 juin

PAUILLAC.

Steamship Bordeaux, Blanchandin..........parti 9 [illegible]

OPORTO.

Barque Vasco de Gama, Coelho..........parti 8 juin

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Rosalie Martin, épouse de Octave Migné, et Léonese Martin vs Jacob [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 25,526—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 17 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Girod, Mandeville et Urquhart, ayant trente-cinq pieds six pouces de face à la rue Marigny, sur une profondeur de cent dix-huit pieds avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 juillet—23 29 30—6 13 17 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

George E. Selhorst, Mme Fanny Frerot, héritière, subrogée, vs Wm A. Frerot et Frederick G. Frerot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5,366—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs Wm A. Frerot et Frederick G. Frerot dans la succession de leur défunte mère, feue Mme Fanny Frerot et qui consistent

I. de la partie indivise de deux neuvièmes de la propriété ci-après désignée.

1° Les lots 11 à 21 inclusivement, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Première et Deuxième, lesquels suivant un plan de Hugh Grant, voyer, en date du 9 mars 1849, déposé dans les archives de Adolphe Mazureau, notaire ; les lots 12 à 20 inclusivement, mesurent chacun vingt-huit pieds un pouce et trois lignes de face sur la rue Baronne par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 11 mesure trente pieds de face à la rue Deuxième par cent vingt-six pieds six pouces de profondeur, et le lot 21 a trente pieds de face à la rue Première sur cent vingt-six pieds six pouces de profondeur.

2° Quatre-vingt dix pieds de la portion de la gauche des lots 5 à 9 inclusivement, dans le même îlet, lesquels cinq lots suivant le même plan, mesurent chacun comme suit : les lots 5 et 6 ont chacun vingt-huit pieds un pouce et 2 lignes, les lots 7, 8 et 9 ont chacun vingt-huit pieds un pouce et trois lignes tout de façade sur la rue Carondelet, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles ; les portions des dits lots dont les deux neuvièmes doivent être vendues étant de quatre-vingt dix pieds de façade à la rue Deuxième, sur cent quarante pieds six pouces et une ligne de profondeur et de face à la rue Carondelet.

3° Le lot No 4 dans l'îlet borné par les rues Coliseum, Quatrième, Washington et Chestnut, ainsi désigné sur un plan annexé à un acte passé devant Félix Grima, notaire, en date du 20 mai 1851, lequel lot No 4 mesure cinquante-neuf pieds et trois lignes de face à la rue Coliseum, sur cent vingt-huit pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

II. De la partie indivise de cinq neuvièmes de deux lots de terre situés dans le Septième District, les Nos 270 A et 270 B, bornés par l'avenue Canal ou Carrollton et les rues Dublin, Seizième et Dix-septième ; le No 270 A est borné par l'avenue Canal, les rues Dublin, Seizième et Stéphanie, et le No 270 B par l'avenue Canal, les rues Dublin, Dix-septième et Stéphanie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 juin—30—juillet 3 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente par le Shérif Civil.

De Machinerie, Bouilloires, Installations, etc., appartenant à une manufacture de tabac de première classe, de même qu'un lot de cigares importés et du pays, différentes marques de tabacs, tabac à priser,

Et un grand assortiment de pipes, etc. Au coin des rues Chartres et Conti.

Dans l'affaire de B. J. Jané vs Mme Vve J. P. Serrania.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,241—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 20 juillet 1889, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La machinerie et les installations du magasin et manufacture de tabac bien connue, située au coin des rues Chartres et Conti, dans le second district de cette ville, comprenant un assortiment varié de cigares importés et du pays, tabac, tabac à priser, pipes ; aussi vitrines, installations, ensemble avec bouilloires, machines, et tout ce qui se rattache à ce genre d'affaires. Le tout en bon état, d'après un inventaire enregistré au greffe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 juil—9 13 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue Claiborne, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Convenable pour une fabrique de savon, et tous les accessoires. Le tout devant être vendu en bloc.

Aussi deux autres lots de valeur y attenants, avec bâtisses et améliorations.

—Dans l'affaire de—

Heinrich W. Kaeoper vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,644—En vertu d'un ordre de vente en date du 11 juin 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent ; ensemble avec la manufacture de savon qui s'y trouve, et tous les appareils et installations, etc., qui y sont attachés et qui font partie de la dite manufacture de savon, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Port, St-Avid ou Claiborne, Pressor et l'avenue Lafayette, faisant une partie des lots désignés par les numéros Un, Deux et Trois sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de ville, [illegible] l'étude de Felix De Armas, [illegible] [illegible] ville. Les dits lots de terre [illegible] ou cette [illegible] de face à l'avenue Lafayette, [illegible] profondeur de cent dix pieds, entre lignes égales et parallèles. Un des dits lots forme l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue St-Avid ou Claiborne. Les dits trois lots ou terrain se forment un lot de cent cinq pieds de face à la dite avenue Lafayette, sur une profondeur et façade à la rue St-Avid ou Claiborne de cent dix pieds.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Port, St-Avid ou Claiborne et Pressor et l'avenue Lafayette, formant une partie du lot désigné par le numéro quatre, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de ville, déposé en l'étude de F. de Armas, alors un notaire en cette ville, par acte en date du 21me jour de mars 1836 ; lequel dit lot mesure (en pied américain) trente pieds de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de cent cinq pieds, entre lignes égales et parallèles, borné sur la droite par la propriété de H. W. Kaeoper et sur la gauche par la propriété de Gentilly Droux ou de ses représentants.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, situé dans le Faubourg Washington, Troisième District de cette ville, désigné par le numéro un de l'îlet numéro vingt-quatre, borné par les rues Pressor, Lafayette, St-Avid ou Claiborne et Port, et mesurant trente pieds de face à la rue en Promenade Lafayette, sur une profondeur de cent treize pieds trois pouces et six lignes.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et syndic dans l'affaire ci-dessus.
17juin—17 24 juil 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Simeon vs Louis Seymour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,172—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé à Burtheville, actuellement le Sixième District de cette ville, dans l'îlet numéro deux, borné par les rues Tchoupitoulas, (anciennement Levée), Calhoun, Annunciation (anciennement Preston) et la ligne de l'ex-propriété Foucher, maintenant le City Park, appelé l'Exposition Boulevard, borné à la ligne du côté du même vers le City Park actuel, aussi connu comme étant le Parc Audubon, le dit morceau ou portion de terre formant l'encoignure de la rue Annunciation et la ligne de la dite Exposition Boulevard et mesure soixante-treize (73) pieds de face à la dite Exposition Boulevard en ligne du Parc Audubon, sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Annunciation de cent quarante-sept (147) pieds. Etant la même propriété acquise par la défenderesse par acte du Jean E. Bob, d'après un acte passé pardevant A. E. Beck, notaire en cette ville le 23 de janvier 1886. (Registre des Aliénations Livre 125 folio 736.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 juin—30—juillet 1 8 13 20 27.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans le Troisième District,

Nos 20 et 22 avenue Lafayette, entre Royale et Dauphine.

Mme M. Cunningham vs Nicholas Schoen, tuteur datif, etc., Dossier No 27,300.

A un crédit de longues échéances—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 17 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un arrêt de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, actuellement en congé, en date du 15 juillet 1889, Dossier No 27,300, dans l'affaire de Mme M. Cunningham vs Nicholas Schoen, tuteur datif, etc., à l'enchère publique, il sera vendu :

Sur l'avenue Lafayette.

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les avenues Lafayette, ci-devant rue Buchois, Washington, ci-devant la rue Porte et les rues Royale, ci-devant Casnalvo et Dauphine, ci-devant Grands-Hommes, désignés comme les terrains 3 et 4 contigüs l'un à l'autre, et mesurant comme suit :

Le terrain No 3 mesure 33 pieds 10 pouces de façade avenue Lafayette, 30 pieds de largeur à l'arrière ; sur une profondeur de 93 pieds 11 pouces et 4 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue Dauphine, et 93 pieds du côté du terrain No 4.

Le terrain No 4 mesure 33 pieds 10 pouces de façade avenue Lafayette, 32 pieds de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 93 pieds du côté du terrain No 3, et 72 pieds 5 pouces et 5 lignes de l'autre côté, celui le plus près de la rue Royale.

Le tout selon un plan de Hunter Stewart sous-voyer de la ville, plan que l'on pourra voir sur les lieux de la vente.

Les améliorations sont les suivantes :

Sur le terrain No 3 il y a un Cottage en bois recouvert en ardoises, ayant 5 chambres et une bâtisse de 2 étages en bois ayant 4 chambres, 2 citernes et un puits ; il y a le gaz dans toute la maison, une grande chambre à manger et une cour bien pavée, terrain élevé et bien drainé, valant de $15 à $20 par mois.

Sur le terrain No 4, il y a un grand magasin en bois, occupé par la Brasserie Southern comme bureau et comme réfrigérateur de bière, écuries et remise avec cour pour chevaux, wagons, etc., donnant $12 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ; le reste à 1 et 2 ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité ; 10 pour cent à payer comptant sur les lieux ; les acquéreurs assument les taxes de 1889 en sus des enchères.

Les actes de vente pardevant J. Numa Augustin, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 juil—17 31 26 août à 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 517 rue des Marais dans le Troisième District.

Succession de Peter Dowry, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS — W. I. Hodgson, encanteurs.—bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "B", en date du 12 juin 1889, dossier No 20,774, pour le compte de la succession de feu Peter Dowry, à l'encan, il sera vendu :

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet No 305, borné par les rues Marais, St-Claude, Musique et l'avenue Lafayette. Le dit terrain est désigné par le No 9 et mesure 30 pieds de façade rue des Marais, sur une profondeur de 91 pieds 5 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage en bois, portant le No 517 de la rue des Marais, et a deux chambres, citerne, savane, etc.

Conditions—Comptant en papiers titres ; 10 pour cent comptant sur les lieux, et on acquerra le paiement des taxes de 1889 en sus de l'enchère.

L'acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 29 30—juil 7 14 20

PAR JAS P. GUINAULT.

Résidence en briques, à étages, rue Bienville No 162, entre les rues Remparts et Bourgogne.

Résidence en briques, à étage, avec mansardes, rue Julia No 241, entre les rues Baronne et Dryades.

Succession de Jean Ménestre.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,162.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 août 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 73 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 juillet 1889, les propriétés suivantes, appartenant à la succession ci-dessus, savoir :

1° Un lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Julia, Girod, Baronne et Dryades, mesurant 26 pieds de face à la rue Julia, sur 95 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'un passage en allée de 4 pieds de large, servant sur la Julie à l'usage de la dite propriété et des propriétés attenantes. Ensemble, une résidence en briques, avec mansardes, ayant au rez-de-chaussée vestibule, salon double avec porte à coulisse et plusieurs chambres à coucher aux étages supérieurs. Une autre bâtisse en briques à étage, attenant à la maison principale, de quatre chambres, citerne, lieux d'aisance, hydrant, cour briquetée, etc., etc.

2° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Bourgogne et Remparts, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Bienville sur 119 pieds 2 pouces, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble, une maison en briques à étage [illegible] de-chaussée, un corridor d'entrée [illegible] avec porte à coulisse et [illegible] salon double, coucher. Une autre bâtisse en briques à étage, cuisine, [illegible] chambres, hydrants, cour [illegible], etc., etc. Le tout d'après les plans [illegible] seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de ventes pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des adjudicataires.

17juil—17 20 27—3 10 17août

Résidence à étage rue des Français No 24, près du Marché Français.

Succession d'Eulalie Laborde, épouse de E. G. Sanders.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6860.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau : coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 juillet 1889, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 juin 1889, la propriété suivante, savoir :

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Français, Esplanade, Chartres et Decatur, lequel lot de terre mesure 42 pieds 7 pouces 4/8 de ligne de face à la rue des Français sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5/8 de ligne.

Ensemble une résidence à étage ayant au rez de chaussée un magasin avec résidence en-dessus, hydrant, etc., etc.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant à l'option de l'acheteur et la balance à un an de crédit, en un billet garanti par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

L'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1889. 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur sur le prix d'acquisition.

Acte de vente pardevant Jos. Duvignaud, notaire.

26 juin—26 29—6 13 20 27 juillet

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques rue du Pont Nos 14, 16 et 18 près du fleuve.

Maison en bois rue Bienville No 64 entre les rues Royale et Chartres.

Vente pour effectuer un partage.

Michel Heldman vs Charles Ouvrard, [illegible] et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 25,430.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 20 juillet 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 7 juin 1889 et signé le 12 juin 1889 par l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite cour, les propriétés suivantes, savoir :

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Espagne, Royale et Chartres, mesurant 27 pieds, 3 pouces 5 lignes de face à la rue Mandeville sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même District, dans l'îlet borné par les rues Port, Engbien, Decatur et North Peters, mesurant 53 pieds 1 ligne de face à la rue du Port, 67 pieds, 7 pouces, 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Decatur le séparant du lot de l'encoignure, 64 pieds, 2 pouces, 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue North Peters et 63 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'achat.

Actes de vente pardevant Jno. J. Barnett, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera requis.

16juin—16 23 29—6 13 20juillet.

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de Valeur, dans le Septième District.

Succession de E. A. Burne et de sa femme, tous deux décédés.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Dossier No 27,116.

PAR WARREN HOMES, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 17 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant en l'absence de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division E, absent par congé, en date du 15 juillet 1889, docket No 27,116, dans l'affaire de la succession de E. A. Burne et femme, décédés, il sera vendu à l'encan—

Trois lots de terre de valeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de cette ville (Carrollton), dans l'îlet, borné par les rues Jefferson, Leonidas, Zimple et Fourth, îlet No 123, et désignés par les Nos 6, 7 et 8. Les dits lots de terre se touchent et mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Jefferson, sur cent cinquante (150) pieds de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan dressé par Hunter Stewart, arpenteur, en date de juillet 1889.

Les améliorations comprennent un cottage en bois pour résidence avec vestibule dans le centre, quatre ou cinq chambres, etc. de vastes dépendances.

Conditions ; Un tiers comptant ; le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses ordinaires de garantie.

Acte de vente pardevant Fred Diebel, notaire, aux frais de l'acquéreur qui devra payer les taxes dues et exigibles en 1889.

17 juillet—17 31 29—6 14 17 août

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—IL—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales ;

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS :

73......CHARTRES......73